



Investissements : une stratégie en construction

Si les gestionnaires initient des stratégies pour rationaliser leur effort financier, l'investissement demeure avant tout un choix politique.

Malgré une situation financière globalement satisfaisante, les collectivités utilisent avec parcimonie leurs recettes d'investissements. Pour Christophe Michelet, président du cabinet Partenaires finances locales « le paramètre essentiel de cette frilosité est l'incertitude institutionnelle liée aux fusions des intercommunalités et des régions ». A l'inverse, la fusion a donné des ailes à ces dernières : leurs dépenses ont augmenté de 5,3% alors que les régions inchangées ont vu leurs dépenses baisser de 4,3%. Pour la Cour des comptes, qui a rendu en septembre, la deuxième partie de son rapport consacré aux finances locales, « il est possible que l'effet taille ait conduit à des stratégies d'équipement plus ambitieuses ».

Au-delà de ces éléments chiffrés, sur le terrain, les stratégies s'affinent afin que les investissements soient suivis de près, de la maîtrise des coûts des nouveaux équipements jusqu'à la gestion active du patrimoine existant.

Pour consolider le pilotage de leur politique, la plupart des collectivités ont mis en place un plan pluriannuel d'investissements qui découpe, par année, l'ensemble

des projets en tenant compte des délais et de chaque étape de réalisation. Elles ont renforcé leur stratégie d'appel aux subventions, mettent en concurrence des offres bancaires et certaines intègrent dans leur plan de financement des projets, les coûts d'exploitation des futurs équipements. Enfin, elles envisagent toutes les formes de gestion dont l'externalisation de leurs investissements. « Les collec-

tivités comme la modélisation des équipements pour des usages partagés. « La tendance, largement reprise par les villes de taille moyenne, est à la construction de salles multi-activités modulables couplant les activités sportives aux spectacles », confirme Éric Célestin-Urbain, consultant indépendant spécialisé dans le secteur événementiel.

« La principale motivation des collectivités qui s'engagent dans de tels projets demeure le développement économique de leur territoire », rajoute-t-il. Mais pour les collectivités de taille moyenne qui cherchent à promouvoir leur ville, la difficulté à trouver les gestionnaires et le portage des coûts d'exploitation s'ajoute au poids de l'investissement. « Dans le secteur événementiel, ce sont de plus en plus les agglomérations et les métropoles qui prennent en charge les équipements lourds ». Et d'illustrer : « Rodez agglomération porte un projet d'envergure, le futur parc d'exposition soutenant la création d'une zone d'activité de onze hectares ». « Le point de départ de l'investissement demeure un choix politique, conclut Christophe Michelet, et pour la plupart des collectivités, nous ne sommes pas encore entrés dans l'ère de la frugalité. » ■

Les élus sont attirés par des investissements emblématiques marquant leur mandat. »

tivités ont moins de posture idéologique sur le sujet mais le choix d'une externalisation de l'investissement doit être regardé au cas par cas, notamment par un audit financier, comme nous le faisons, actuellement, pour la DSP (délégation de service public) du réseau de chaleur de la communauté urbaine d'Arras », précise le président du cabinet Partenaires finances locales.

Autre mutation, une réflexion sur les usages des nouveaux investisse-